

# CTPM du 10/102008 déclaration de la CFDT-Culture

**Madame la ministre, Monsieur le directeur de Cabinet, Monsieur le secrétaire général, Mesdames, Messieurs, Camarades,**

Une fois encore nous voici réunis en ce glorieux salon des Maréchaux pour un nouveau CTPM, que les réglemens administratifs rendent obligatoire, au moins deux fois l'an.

La CFDT-Culture n'a pas l'intention, maintenant, de discuter globalement des points à l'ordre du jour, et moins encore de ceux, massifs, ajoutés par certains de nos camarades au dernier moment, et qui viennent charger un peu plus une barque qui prend l'eau de toutes parts, mais de faire retour, plutôt, sur la fonction de telles grand-messes, à l'aune des quinze derniers mois, et de la menace permanente que fait planer la RGPP sur notre ministère, et plus généralement sur l'ensemble des services publics français.

Comme nous le savons tous déjà autour de cette table, les projets de « réforme » concernant notre ministère ne satisfont personne. Ni, de ce côté de la table, les organisations syndicales, réduites à courir en tous sens pour tenter d'éteindre les incendies qui surgissent partout, ni, peut-être, de l'autre côté de la table, une administration astreinte à fonctionner « sans état d'âme », pour citer la récente intervention de M. Tardieu au sujet d'un de ces incendies « inopinés », le projet de délocalisation de l'INRAP, constituant la modeste contribution de notre ministère au remplissage au pas cadencé des casernes préalablement vidées par la « modernisation » de la carte militaire française.

Cette « réforme », cette « modernisation, cette « révision » générale, il semblerait que rien ne puisse nous permettre d'y échapper, pas même la chute de la maison Wall Street et de ses annexes européennes, puis asiatiques, russe, australienne, si l'on en croit les récents propos « rassurants » de notre ministre du budget et de la réforme de l'État : « C'est justement parce qu'il y a cette crise financière qu'il faut accélérer les réformes. On ne doit pas rester là à attendre, il ne faut pas s'anesthésier. » (Le Figaro.fr, Woerth le comptable, 25/09/2008.) Certains parmi nous traduiraient trivialement : « Pendant la casse, les travaux continuent... » À moins que ce ne soit : « Pendant les travaux, la casse continue. »

« Il ne faut pas s'anesthésier », donc. Or, que se passe-t-il au ministère de la Culture et de la Communication ? cela fait des mois que, dans un contexte où l'on nous a pressés d'injonctions variées sur l'« urgence » de cette RGPP, nous ne savons, nous les agents, rien de ce qui se passe ; depuis l'annonce des nominations des préfigurateurs, pas de réunion de concertation, pas de calendrier précis, et bien sûr, été oblige, pas de comité paritaire ; et dans les rares réunions organisées, pas de « grain à moudre », autant que nous sachions, tout au plus l'annonce qu'il n'y a rien à annoncer (par exemple M. le secrétaire général, le 29 juillet 2008, sur l'emploi : « les chiffres ne sont pas stabilisés » ; « ce n'est pas le moment de les sortir » ; sur la recherche : « on en est à dessiner les frontières » ; on n'en est pas aux détails » ; etc.).

Rien qui puisse nous étonner dans cette dialectique usée jusqu'à la corde dans le cadre des relations sociales telles que pratiquées par l'administration de ce ministère, *a fortiori* depuis le lancement de la RGPP : dans un premier temps, « il est trop tôt, nous ne savons rien, et n'avons rien à vous dire » ; un second temps est consacré à la rétention : « cela pourrait affoler les agents » — nous nous permettons de rapprocher cela des récents et nombreux propos de nos gouvernants sur la « récession » ce mot déplacé qu'on ne saurait prononcer sans faire peur aux citoyens, aux travailleurs, aux consommateurs, aux épargnants... — ; et la valse s'achève sur le temps de la notification : « Nous n'y pouvons rien, c'est décidé en haut lieu, et il ne nous reste qu'à appliquer, sans état d'âme. »

Et dans les interstices silencieux de ces morceaux de bravoure ? La vie du ministère continue. Les contenus des métiers déménagent subrepticement (le catalogage étranger à la BnF, pour un exemple récent), les contenus de certains bureaux déménagent aussi, parfois plus bruyamment, le sentiment d'impunité de certains partants se traduisant par des éclats de voix et des portes claquées, ces partants qui font une sorte de petit ménage à proportion de leur pouvoir, en attendant sans doute que la véritable équipe des liquidateurs estampillés RGPP s'adonnent au grand ménage. Ce n'est pas le lieu ici de dresser la liste des mises à pieds, renvois, blâmes, etc. qui permettent opportunément de compléter le tableau des non remplacements d'un départ à la retraite sur deux.

La défense de ces trop nombreux agents harcelés, méprisés, jetés comme des kleenex, a déjà trouvé ailleurs son cadre d'exercice.

Mais les représentants des personnels ne sont pas les seuls à être tenus à l'écart ; des projets sont « packagés » parfois à l'insu de ceux-là mêmes qui devraient en décider : le directeur de la maison de la Culture de Bobigny, si l'on en croit *Le Monde*, « n'a pas été informé des premières négociations entre l'État et les collectivités locales » concernant la collaboration entre la Comédie-Française et la MC 93 — la conférence de presse ministérielle date du 6 octobre.

Résumons-nous : les réunions informelles ne débouchent sur rien — nous avons assez longtemps, à la CFDT-Culture, dénoncé la perte de temps qu'elles occasionnent, pour nous permettre d'enfoncer le clou —, alors qu'elles pourraient être l'occasion de « débroussailler » le terrain, de faire front commun lorsque c'est possible, de négocier dans un partage « gagnant-gagnant » si du moins l'on adhère à cet affichage sémantique édénique de la communication gouvernementale, omniprésente depuis qu'il n'y a plus rien à discuter. Quant aux réunions paritaires, soit la « parité » administrative a l'assurance arithmétique de l'emporter, quelque front syndical qu'elle ait en face d'elle, quelques justes et fondées soient les revendications des représentants des agents — et c'est le cas en CTP ; là aussi, il y a longtemps que notre syndicat a démontré, par son absence concertée et réfléchie, que le travail se faisait ailleurs — ; soit les OS peuvent l'emporter, par exemple en CHS, mais les rares décisions actées restent indéfiniment lettre morte.

Alors, que faire ? Nous ne sommes pas en train d'annoncer une volonté de nous retirer de cette instance paritaire, non, mais simplement de faire part solennellement de notre profonde défiance à l'égard d'une instance que nous jugeons instrumentalisée. Au lieu qu'on y traite, d'une façon efficace et sobre, de l'ordre du jour, quel qu'il soit, avec la préparation de dossiers que cela nécessite, l'inscription dans l'urgence de nouveaux points qui, à eux seuls, mériteraient la tenue d'un autre CTP, transforme en un épuisant marathon ce qui, en toutes circonstances, devrait rester une instance de concertation. Et quel remède porter à cette course de lenteur ? nul, et surtout pas l'administration organisatrice, ne semble avoir la maîtrise de cette dérive. Hélas, nous ne pouvons qu'exhorter chacun à se fixer, honnêtement et en toute humilité, des limites décentes dans le traitement de sujets préparés en amont, et qui continueront d'être travaillés en aval, en bannissant évidemment l'abus des hors sujet. Mais ce n'est qu'un détail au regard du bénéfice que ne manque pas d'en tirer l'administration en se targuant d'une abondance extraordinaire d'heures de négociations avec les représentants des personnels. Soulignons que notre ministère n'est pas le seul, loin de là, à présenter tous ces symptômes : nous pourrions citer, d'abondance, les déclarations de nos camarades CFDT au Meeddat, au ministère du Budget, à la Poste, etc. Le *leitmotiv* de ces déclarations, c'est la mauvaise qualité du dialogue social dans les administrations publiques. On ne voit guère d'amélioration se profiler à un horizon prévisible, compte tenu du pas de charge pratiqué par ce gouvernement...

Ce qui domine, pour l'heure, parmi nos mandants, c'est le sentiment des violences qu'ils endurent. Et d'abord violence au travail, par les remises en causes managériales permanentes des contenus du travail, par l'absence de visibilité dans sa réalisation, par le sentiment largement fondé de n'être pas reconnu ni valorisé ; violence dans la vie quotidienne par la dégradation de moins en moins insidieuse, de plus en plus brutale d'un pouvoir d'achat qui, non revalorisé à l'intérieur de la Fonction publique, est en outre objectivement attaqué par une conjoncture économique de plus en plus dramatique, et qui justifierait, peut-être, la mise en place rooseveltienne de grands travaux d'intérêt général, au lieu de cette poursuite bornée, purement idéologique, des lunes flétries du néolibéralisme : privatisations, mise en concurrence, rétrécissement systématique du champ de l'intervention publique, sauf lorsque ce sont les amis dont le pouvoir politique est de plus en plus le vassal, qui sont frappés : banquiers et financiers.

Le mérite principal des situations de crise, comme celle dans laquelle nous plongeons tous, c'est de redéfinir clairement la place où chacun doit se tenir, et les armes dont il faut se munir dans l'attente d'évolutions que nul, de quelque bord qu'il soit, ne peut prévoir. Au delà du rôle de « représentation » syndicale des agents, notre devoir, notre légitimité, sont dans l'écoute et la défense de tous les personnels, quitte à ce que cela nous fasse reprendre de la distance par rapport à un « dialogue social » qui tient plus de l'argument de communication que de la mise en œuvre sincère."